

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION**

**Service Juridique**

DSC/AG/DSP

---

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2018**

**ORDRE DU JOUR**

---

**COMMUNICATIONS DE MADAME LE MAIRE**

**1. ADMINISTRATION**

- Election des membres de la Commission Municipale des Finances.

**2. COMMERCE**

- Dérogation au repos dominical pour l'année 2019.

**3. POLITIQUE DE LA VILLE**

- Subvention en faveur de l'association "Coup de Pouce - Partenaire de la réussite à l'école" et signature de la convention de partenariat.

**4. CULTURE**

- Convention de versement du Fonds de concours Art Vivant 2018 pour le fonctionnement des équipements culturels la Ferme de Bel Ebat et la Batterie-Pôle Musiques avec la Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines.

**5. TRANSPORT/CIRCULATION**

- Conditions de délivrance des cartes de stationnement et tarifs des cartes pour l'année 2019 dans les quartiers Saules, Parc et Chênes.

**6. FINANCES**

- Indemnité de conseil à Monsieur le Trésorier Principal.
- Attribution d'un fonds de concours en investissement destiné aux équipements culturels, sportifs et socio-culturels par la Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines pour la création de deux salles d'arts martiaux.
- Avis sur le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines du 11 juillet 2018 portant sur le transfert des voiries/espaces verts d'intérêt communautaire.

**7. SPORTS**

- Conventions avec les associations sportives dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports pour la saison 2018-2019.

**8. SOLIDARITE**

- Subvention humanitaire en faveur de la Fondation de France pour les sinistrés des inondations de l'Aude.
- Subvention humanitaire en faveur de la Fondation de France pour les sinistrés du séisme en Indonésie.

**N.B.** : Après la tenue de la séance du Conseil Municipal, les documents faisant l'objet d'une délibération, peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville, en prenant rendez-vous auprès du Service Juridique.